

EXEMPLAIRE D'ARCHIVES
FILE COPY

A retourner/Return to Distribution C.III



Distr.
GENERALE

S/10227
17 juin 1971

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 16 JUIN 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA REPUBLIQUE DU SENEGAL AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les événements particulièrement graves survenus à la frontière Sénégal - Guinée (Bissau) dans le courant du moins de juin 1971.

- Le 5 juin 1971, un véhicule militaire de la 7ème CFV basée à Samine a sauté sur une mine placée en territoire sénégalais par les forces portugaises. Bilan 7 blessés dont 2 grièvement (l'un avec le crâne ouvert). Ils ont tous été évacués sur Dakar par avion militaire.

- Le 6 juin 1971, le village de Simbour (arrondissement de Diatta Courda, département de Sedhiou) a été attaqué par les éléments de l'armée portugaise. Conséquence : une jeune fille de 17 ans a été tuée à la suite de lancements de grenades. Ils ont volé 4 bovins.

- Déjà le 26 avril 1971, le village de Salikégné (arrondissement de Dabo, dans le département de Kolda) avait été attaqué par les éléments de l'armée régulière portugaise. Six obus ont été tirés au cours de l'opération et 2 personnes atteintes par les éclats.

- Le 4 mai 1971 était découvert un dispositif de destruction du pont situé entre les agglomérations de Salikégné et Saré Sissao (arrondissement de Dabo). Sur et sous le pont se trouvaient deux engins explosifs composés chacun de neuf sachets de poudre jaune et de pains de TNT de 750 grammes portant l'inscription Petardo Ted Pex No ASRO/68, chaque charge portant un cordon détonant se terminant

par un détonateur et une mèche lente. Les deux mèches avaient été allumées et avaient brûlé jusqu'à 10 cm des détonateurs. Ces engins ont dû être placés par une patrouille de 25 soldats portugais qui avaient été vus dans ce secteur.

- Le 9 mai 1971, il a été découvert une mine antipersonnel au village de Bambato (arrondissement de Diatta Counda, département de Sedhiou), et à hauteur du même village une mine antichar placée sur le côté droit de la route Ziguinchor - Tanaff. Les auteurs de ce piège semblent être les soldats de la base de Bediene [Guinée (Bissau)], car une piste relie la localité sénégalaise à cette base, et les empreintes de pas de chaussures, genre rangers, découvertes à l'emplacement des mines ont été suivies sur cette piste jusqu'à la frontière en direction de Bediene.

- Le 21 mai 1971, une opération de déminage a été effectuée entre les villages de Saré Mansaly et Tidelly (secteur de Coumbacars, arrondissement de Dabo). L'opération a duré 3 heures. Une mine antipersonnel a été enlevée à 800 m de Saré Mansaly. Ces deux mines ont été enlevées en présence du Préfet du département de Kolda, du chef de secteur, d'un gradé de la gendarmerie et du capitaine commandant le GMI à Kolda. Avant l'arrivée du Préfet et de sa suite, une troisième mine antipersonnel placée sur une piste très fréquentée avait été découverte. Les gardiens de la paix Oumar Samb, Oumar Cisse et Moussa Sy l'avaient fait exploser pour écarter tout danger pour les villageois. Deux mines antichars ont été également enlevées à 200 m du village de Tidelly côté nord-ouest portant l'instruction suivante : NULOZKA 116/53 200 C, format 30 sur 15 cm, de couleur grise; elles étaient contenues dans une boîte en bois de forme rectangulaire. Ces engins fonctionnent par pression. Les traces de pas (chaussures pataugas) découvertes autour des mines mènent au village de Saré Bakary [Guinée (Bissau)] où se trouve une base portugaise. Les mines ont dû être placées dans la nuit du 19 mai 1971.

- Le 23 mai 1971, en vue de la préparation de la tournée du 24 mai du Préfet du département, le chef de secteur frontalier Abdou Diasse a quitté Kolda à 14 heures à bord de son véhicule de service NR 3889 SO en compagnie du gardien de la paix Daouda Bâ. Le véhicule du chef de secteur, à 4 km du village de Saré N'Diaye, est monté sur une mine placée entre ce village et le village de

Medina Alpha Sadio; la mine a explosé et projeté le véhicule à 7,50 m du point de choc - le chef de secteur a été projeté à son tour à 2 m du point de chute de la carcasse à un mètre au nord de la piste. Le gardien de la paix est tombé à 6 m du point de chute de la carcasse vers Medina Alpha Sadio. Transférés, tous deux par ambulance militaire à Kolda, le chef de secteur Abdou Diasse succombait à ses blessures dans la soirée du 23 mai. Le gardien de la paix a été grièvement blessé et le véhicule complètement endommagé.

Il est évident que la pose des mines en territoire sénégalais par les forces régulières portugaises constitue une violation manifeste et caractérisée de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Sénégal.

Cette plainte fait suite à la plainte qui vous a été adressée le 27 avril 1971 et qui, bien entendu, reste maintenue.

Je me réserve le droit de demander la réunion du Conseil de sécurité, dès que j'aurai reçu de mon gouvernement de plus amples informations.

Vous demandant, en attendant, de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité, je vous prie, etc.

(Signé) Ibrahima BOYE

